

Un mariage inattendu

Autor(en): **M.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **14 (1876)**

Heft 6

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183695>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Nous croyons devoir faire connaître aux personnes qui nous demandent les numéros du *CONTEUR*, parus dès le 1^{er} janvier, que les numéros 1 et 2 sont épuisés.

Un mariage inattendu.

Vevey, le 31 janvier 1875.

Monsieur le Rédacteur,

Vous avez publié, dans votre précédent numéro, quelques lignes sur les *vieilles filles*, qui contiennent de grandes vérités et me rappellent une histoire qui pourrait peut-être trouver place dans le *Conteur vaudois*. Elle a du moins le mérite d'être vraie, et les personnes qui en font l'objet sont encore en parfaite santé.

Rien n'est difficile, en effet, comme de marier une jeune personne. Plus elle a d'agrémens, de beauté, de fortune, plus ses parents et elle-même sont exigeants, et plus on éconduit de partis. Celui-ci est trop grand, cet autre trop petit ou trop pauvre ; un troisième n'est pas assez bien placé dans le monde. Puis les années se passent, un printemps s'ajoute à un autre printemps, et chaque nouvelle saison fait perdre un agrément et une chance.

Mademoiselle Marie S... était un des meilleurs partis de notre petite ville. Elle avait 27 ans, et languissait au milieu de ses amies de pension, toutes jeunes femmes, dont les maris avaient été refusés par elle. Marie était une vieille fille. Sa famille désespérée commençait à s'inquiéter de cette longue virginité, et Marie elle-même souffrait en silence de cette position peu naturelle, à laquelle se résignent par force les jeunes personnes laides et pauvres. Or Marie était jolie et elle était riche.

Sur ces entrefaites, M. S... reçut la visite de son frère, riche négociant établi à Bordeaux, homme à la fois gai, vif et habitué à surmonter les difficultés de la vie par la hardiesse et le sang-froid.

— Vois, lui dit M. S..., ma fille qui ne se marie pas ; elle aura une dot superbe ; elle est jolie ; ni la calomnie, ni la médisance, même la médisance des petites villes, ne peuvent l'atteindre, et cependant... c'est une vieille fille.

— Vous avez raison, dit l'oncle ; mais souvenez-vous qu'il y a dans les affaires de ce monde un

moment qu'il ne faut pas laisser passer, et vous avez laissé s'évanouir ce moment rapide sans en profiter. C'est un malheur, mais confiez-moi ma nièce pour quelque temps, et avant six mois je vous la renvoie dame et accompagnée d'un mari aussi riche et aussi jeune qu'elle.

Marie partit avec son oncle. Quand ils furent près de Bordeaux :

— Ma nièce, lui dit celui-ci, écoutez-moi bien et observez exactement tout ce que je vais vous dire. Figurez-vous que vous n'êtes plus mademoiselle Marie S... ; le temps est passé ; vous êtes M^{me} de Ligny, ma nièce, jeune veuve, riche, sans enfants, et qui, après trois mois de mariage, avez eu le malheur de voir mourir M. de Ligny, victime d'un accident arrivé dans une course de montagne.

— Mais, mon oncle !

— Laissez-moi faire, madame, j'ai reçu carte blanche de votre père ; tenez, voici un anneau qui est censé être l'anneau de mariage de feu M. de Ligny ; vous porterez les diamants et les cachemires de votre tante. Allons, ma nièce, perdez l'habitude de baisser les yeux ; nous voici à Bordeaux.

L'habile oncle présenta sa nièce partout, et partout la jeune veuve excita l'admiration et l'amour. On plaignit le sort de ce pauvre M. de Ligny qui s'était laissé mourir sans pouvoir profiter plus de trois mois du bonheur d'être le mari d'une aussi jolie femme.

Madame de Ligny devint à la mode ; c'était à qui se ferait remarquer d'elle, à qui obtiendrait un mot, un coup d'œil ; vingt partis se présentèrent, et Marie n'eut qu'à choisir. Son oncle lui conseilla de se décider en faveur du plus amoureux ; et il se trouva par un hasard qui n'arrive pas toujours, que le plus amoureux était le plus riche. Quand on se fut bien assuré de lui, quand on crut avoir reconnu que sa passion était aussi sincère que vive, le mariage fut conclu, et l'oncle demanda à son futur neveu, un entretien particulier.

— Monsieur, lui dit-il, nous vous avons trompé.

— Comment cela, Monsieur ? madame de Ligny ne m'aime pas, peut-être ?

— Au contraire, Monsieur.

— Elle n'a donc pas la fortune que vous avez annoncée ?

— Elle est plus riche que nous n'avons dit.

— Qu'est-ce donc ?

— Voici : une plaisanterie imaginée par moi dans un moment de gaieté, qui ne blesse personne, et sur laquelle il ne nous a pas convenu de revenir : ma nièce n'est pas veuve.

— Comment M. de Ligny vit encore ?

— Du tout, ma nièce est demoiselle.

L'amant avoua dès lors qu'il se trouvait encore plus heureux qu'il ne l'avait espéré, et la vieille fille devint tout de bon une jeune femme.

Ainsi finit cette petite histoire, Monsieur le rédacteur ; faites-en ce qu'il vous semblera bon et veuillez agréer l'assurance de toute la considération de votre abonnée

M. F.

Ce que c'est que cinq milliards en or monnayé.

Un industriel parisien exhibait, il y a quelques années, à Bruxelles, dans le local de l'ancienne Bourse, le *fac simile*, en bois ou en carton doré, du bloc d'or que forment *cinq milliards* en pièces de 20 fr.

Cinq milliards en pièces de 20 francs représentent un bloc d'or de dix mètres de largeur, quatre mètres d'épaisseur, et de trois mètres soixante-quinze centimètres de hauteur, produisant un cube de cent cinquante mètres.

Ce cube contient 100,000 rouleaux de 50,000 fr. chacun. Chaque rouleau est formé de 2,500 pièces de 20 francs, et le tout se compose de 250,000,000 (*deux cent cinquante millions*) de pièces!!!

Le poids de *cinq milliards* en or monnayé est de 1,612,903 kilogrammes. Il faudrait 8000 chevaux pour les trainer.

Les pièces placées les unes à côté des autres couvriraient 100,000 mètres carrés. Placées à plat, les unes à la suite des autres, elles donneraient 5248 kilomètres (1312 lieues).

Si l'indemnité, payée par la France à la Prusse, avait été payée en billets de banque de 1000 francs, la surface qu'ils occuperaient serait de 143,750 mètres carrés, ou 14 hectares 37 ares 50 centiares.

En billets de 100 francs, 990,000 mètres carrés, ou 99 hectares.

En supposant qu'une personne puisse compter 4000 pièces en une heure, il faudrait, pour préparer cette indemnité en pièces de 20 francs, 14 ans et 5 mois; en pièces de 5 francs, 58 ans; en pièces d'un franc, 280 ans, et cela en travaillant 12 heures par jour et 360 jours par an.

On peut s'étonner de ce chiffre de *cinq milliards* quand on vient à penser que, depuis la création du monde, c'est-à-dire 4000 ans avant la naissance de Jésus-Christ, le genre humain n'a encore dépensé que 3,086,848,800 minutes.

Les dépenses dont la guerre a été la cause directe ou indirecte s'élèvent à . Fr. 3,739,318,000

L'indemnité » 5,000,000,000

Total. . Fr. 8,739,318,000

La population du globe terrestre étant comptée à 1,228,000,000 d'habitants, si on distribuait cette

somme au monde entier, chaque habitant recevrait un peu plus de 8 francs.

Monsieur le rédacteur,

Sollicitée d'aller au théâtre par mes enfants, qui m'entourent de leur amitié et font tout ce qui leur est possible pour distraire ma vieillesse, j'ai cédé à leur désir malgré mes quatre-vingt-deux ans. Moi qui ne sort presque jamais de mon appartement, je vous avoue que je me suis cru transportée dans un monde nouveau. Jamais je n'aurais supposé qu'il y eût dans mon pauvre Lausanne, une pareille extravagance de toilettes, mais je pus d'autant mieux m'en convaincre que la lorgnette de ma fille m'était un auxiliaire puissant. Ici c'était un monceau de cheveux s'élevant en torsade, à la façon d'une énorme pièce de pâtisserie; là une tête échelonnée comme une quenouillée de chanvre; plus loin d'autres coiffures non moins affreuses rappelant celles du barbet ou du griffon. D'autres fois ce sont de longs cheveux sans peigne, sans tresses, sans aucun frein, qui retombent en saule pleureur sur de maigres épaules. Et ce dont j'ai été particulièrement frappée, c'est que ce sont généralement les figures les plus disgraciées par la nature qui s'attifent à ce point, empruntant ainsi des cheveux étrangers, vendus fort chers, et recueillis on ne sait où.

Est-ce un progrès? je ne le sais. Voici ce qui se passait autrefois.

Dans mon enfance, les dames de la classe bourgeoise ne se faisaient coiffer que tous les huit jours. A cette époque, tous les états, tous les rangs étaient distincts par les habitudes comme par le costume, et, en entrant dans une maison, on n'aurait point été exposé comme aujourd'hui à prendre la femme de chambre pour la maîtresse; aussi, grâce à cette modération dans le luxe, les mœurs étaient généralement plus pures; les femmes, moins coquettes, amenaient moins de désordre dans la société; la dépense d'une maison était, dans toutes ses branches, beaucoup moins forte, et je serais tenté de croire que tout en allait un peu mieux.

On se faisait donc coiffer pour huit jours. Le chignon garni de poudre et de pommade était attaché bien serré avec des épingles; le toupet frisé, crépé, était soutenu par un coussin rempli de crin, appelé toque, et sur cette toque s'attachaient les boucles qui accompagnaient le toupet. Toutes ces attaches tiraillaient la tête que c'était merveille; sans compter que les jours de papillottes on était assuré d'une belle et bonne migraine. Cette opération durait à peu près deux heures.

Que l'on juge de l'odeur d'une tête qui sortait ainsi empâtée pendant huit jours, lorsque, pour la refaire, on détruisait cet échaffaudage!... La poudre et la pommade imprégnées de la transpiration; c'était à n'y pas tenir!...

Plus tard, la frisure devint plus légère, plus élégante, plus volumineuse, mais il fallait aussi la refaire chaque jour, et, pour éviter les papillottes, on